

Recherches sociographiques



Jean BRUCHÉSI, *Souvenirs à vaincre*

Marcel Fournier

Volume 16, numéro 1, 1975

Sociologie de la santé

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055679ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055679ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fournier, M. (1975). Compte rendu de [Jean BRUCHÉSI, *Souvenirs à vaincre*]. *Recherches sociographiques*, 16(1), 125–127. <https://doi.org/10.7202/055679ar>

COMPTES RENDUS

Jean BRUCHÉSI, *Souvenirs à vaincre*, Montréal, Hurtubise/HMH, 1974.

Parce que très anecdotique, le dernier livre de Jean Bruchési *Souvenirs à vaincre* dont le style est souvent affecté, peut paraître, pour le critique littéraire ou l'historien, un ouvrage de peu d'intérêt. Cet ouvrage n'en demeure pas moins un document intéressant pour la sociologie du champ intellectuel québécois : malgré les nombreux silences et les fréquents demi-mots, bref malgré l'auto-censure qui est la caractéristique de tout ouvrage autobiographique,¹ ces *Souvenirs* fourmillent d'informations relatives d'une part à la trajectoire sociale et scolaire de l'auteur et d'autre part à la structure et au fonctionnement du champ intellectuel québécois entre 1920 et 1950, c'est-à-dire pendant une période où ce champ se caractérise par une très faible autonomie. Il est ainsi possible pour un lecteur contemporain de constater qu'à cette date un intellectuel québécois peut encore, et de façon légitime, maîtriser différents métiers ou compétences (journalisme, droit, poésie, histoire, politique étrangère, etc.), cumuler successivement ou simultanément diverses positions sociales (universitaire, fonctionnaire, écrivain, etc.) et aussi prendre position dans diverses sphères d'activités, même dans celles qui ne relèvent pas directement de ses compétences.

Comme quelques jeunes de sa génération² ou de la génération précédente — par exemple, Léon Gérin, Marius Barbeau, Édouard Montpetit, Jean Désy, etc. —, Jean Bruchési qui est, lui, issu d'une famille aisée de juristes, bifurque, après des études en droit, vers une carrière proprement « intellectuelle », suivant ainsi le mot d'ordre d'un rédacteur de la revue *L'Action française* qui en 1920, écrivait : « À eux (les jeunes professionnels), de remuer les idées, de répandre par la plume ou la parole les opinions qui aident à conserver les éléments de notre nationalité, la foi, la langue et les lois. Ce sont des collaborateurs nécessaires des mouvements et des œuvres vouées à la durée de nos traditions, de tout ce qui forme notre hérité française. » (« Les professions libérales », *L'Action française*, IV, 3, mars 1920, p. 102.) Vécue souvent comme une « vocation », cette bifurcation de

1. Dans *Voyages... Mirages...* (Beauchemin, Montréal, 1957), qui est aussi un ouvrage autobiographique, Bruchési précise lui-même que « le texte qui suit offre un choix de souvenirs où la confiance s'efforce de n'être pas indiscrete ». Nous sommes ainsi prévenus que l'auteur ne dévoilera pas les « secrets » des grands hommes politiques et des grands intellectuels qu'il a rencontrés et qu'il dévoilera certains aspects de sa vie publique et privée sans se mettre à nu.

2. Parmi les étudiants qui, entre 1920 et 1935 obtiennent un diplôme de l'École des sciences sociales de l'Université de Montréal, près de 45% ont acquis, auparavant ou simultanément, une formation juridique. Bruchési voyait dans le droit « l'utile préparation à une carrière plus active, plus rayonnante, la base d'autres études profitables qui (lui) permettraient sinon de vivre toujours à l'étranger, du moins de revenir (chez lui) après deux ou trois ans, pour y enseigner, pour y écrire articles ou livres, aussi éloigné que possible de la... politocailerie. » (*Souvenirs à vaincre*, p. 25.)

carrière n'en semble pas moins largement déterminée par la saturation de la main-d'œuvre sur le marché vers lequel il s'oriente ou tout au moins par la plus grande difficulté, pour des membres du Barreau seuls détenteurs d'un diplôme en droit, d'avoir accès rapidement à des positions supérieures : l'acquisition d'un « surplus de culture » apparaît alors indispensable à celui qui veut avoir une « carrière plus active, plus rayonnante » et exercer une action sur la vie sociale et politique de son pays. Et au début des années 1920, quel est pour un intellectuel québécois le « capital culturel » dont le « taux de profit » est le plus élevé, si ce n'est celui acquis en Europe et en particulier en France? Aussi n'est-il guère étonnant qu'en 1924 Bruchési se rende à Paris pour s'inscrire à l'École libre de sciences politiques, suivre des cours à la Sorbonne, à l'École des chartes et à l'Institut catholique, et rencontrer des intellectuels français. Véritable rite de passage de « l'ignorance à la culture », ce séjour de quelques années en France (et aussi dans d'autres pays européens) qui est une condition de l'accès aux quelques rares postes (pour la plupart à temps partiel) dans l'enseignement universitaire québécois francophone apparaît, pour Bruchési, très rentable : dès son retour, celui-ci se voit offrir une chaire d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal et en 1920 les chaires de politique étrangère, de politique commerciale et d'histoire économique à la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de la même université. De plus, il acquiert rapidement, peut-être à cause du large capital de relations sociales (principalement dans les champs religieux et politique), et de ses activités très diversifiées (en plus d'être professeur, Bruchési est aussi journaliste au journal *Le Canada* et rédacteur en chef de la *Revue Moderne*), une grande visibilité : moins de dix ans après son retour au Québec, celui-ci acquiert des responsabilités au sein de nombreuses associations intellectuelles (l'ACFAS, les Dix, la Société des écrivains canadiens, l'Institut canadien de Québec, l'Alliance française, etc.), et reçoit d'importantes gratifications (nomination à la Société royale du Canada, obtention du prix Montyon de l'Académie française pour son *Histoire du Canada pour tous*, etc.) et accède au poste de sous-ministre au Secrétariat de la Province. À une date où les seules occupations d'enseignement et de recherche n'offrent qu'une maigre rémunération, l'accès à des postes de « commis d'État », qui sont peu nombreux, n'est pas, pour un intellectuel, une abdication ou une trahison de sa « vocation » : au contraire, tout se passe comme si l'obtention de responsabilités « politiques » (consultation, participation à des commissions d'enquête, nomination à un poste dans la fonction publique, etc.) constituait, principalement à un moment où le champ intellectuel n'est pas autonome et qu'il possède peu d'instances propres de légitimation, une importante gratification puisqu'elle reconnaît la valeur ou la compétence de l'« élu » et qu'elle lui confère une plus grande légitimité auprès des quelques autres intellectuels et du public³. D'ailleurs la nomination à un poste de sous-ministre n'est alors pas incompatible, pour Bruchési, avec ses activités intellectuelles : celui-ci conserve des charges d'enseignement à l'Université de Montréal, demeure actif au sein des associations intellectuelles et poursuit son œuvre littéraire.

Si l'on effectue un inventaire de ses nombreuses activités, de son « lot d'occupations », comme il le dit lui-même, il apparaît qu'à la fin des années 1940 une des caractéristiques de Bruchési est son « don d'ubiquité », c'est-à-dire non tant la capacité d'être en plusieurs lieux — Bruchési effectue de si nombreux voyages au Canada, aux États-Unis et en Europe qu'il donne l'impression d'être partout — que d'occuper simultanément diverses positions sociales et de posséder un capital important de relations sociales (avec des intellectuels canadiens et étrangers, des hommes politiques, des membres du haut clergé, etc.) et sans doute de pouvoir. Bruchési remplit de fait la fonction d'« intermédiaire privilégié » entre d'une part les intellectuels et les autorités politiques et religieuses et d'autre part, en

3. L'analyse de la composition des membres de la Société canadienne des écrivains montre que pendant les années 1930 et 1940 très peu de membres se définissent comme « hommes de lettres » et vivent uniquement de leurs écrits : les membres sont professeurs d'université, de collège classique et d'école secondaire (23.5%), journalistes (20%), membres de la fonction publique fédérale ou provinciale (12.5%), membres du clergé (24.0%) ou membres d'une profession libérale (10%). Il va sans dire que parmi les membres de cette société plusieurs se caractérisent par la diversité de leurs occupations et la multiplicité de leurs positions. (SOURCE : VICTOR BARBEAU, *La Société des écrivains canadiens*, Montréal, 1944.)

tant que vulgarisateur-conférencier, entre les intellectuels et le grand public. De la part d'un tel intellectuel, qui est ainsi situé au carrefour des champs intellectuel, politique et religieux, il n'est guère étonnant que les prises de positions politiques soient habituellement marquées par la modération : « Je croyais dur comme fer, confie-t-il lui-même, qu'astreint par tempérament et par vocation, à fuir les positions extrêmes en politique, en histoire, en art, — ce qu'Athanase David, dans ses élans de mauvaise humeur, appelait "voir d'abord d'où souffle le vent" ou "être à cheval sur la clôture" — je devais me garder, autant que possible, des attitudes trop nettes, sauf en vérité, si des principes de base étaient en cause » (p. 78). Contraint par sa fonction politique de sous-ministre et par ses activités d'animateur de la « vie » intellectuelle et de vulgarisateur à rencontrer des intellectuels de diverses allégeances et des hommes politiques de partis différents, cette « sentinelle vigilante » qu'est, aux dires d'Herma Bastien, Jean Bruchési, peut en effet difficilement ne pas adopter la « stratégie du diplomate » (qu'il deviendra par la suite) : nationaliste — disciple de Charles Mauras (défense de la langue, de la culture et de la foi des Canadiens français), il n'est pas chauvin (« un détestable esprit de clocher se manifestait trop souvent chez nous ») et demeure fédéraliste ; francophile (« fidélité du Québec à la culture intellectuelle française »), il n'en méprise pas pour autant d'entrer en contact avec des universitaires canadiens-anglais et des intellectuels américains ; admirateur de Mussolini, de Franco et de Salazar, qu'il a le « bonheur » de rencontrer, il prend distance à l'égard de l'Allemagne hitlérienne ; d'orientation idéologique fondamentalement conservatrice, il fréquente néanmoins des cercles « libéraux », participe à des colloques de l'I.C.A.P. et se flatte de la méfiance de Duplessis à son égard ; amené à participer à la vie politique de son pays et à intervenir dans différents débats politiques, il parvient à éviter la « politiciaille » ; etc. Sans verser dans l'indifférentisme politique et dans le refus détaché de tout « engagement », Bruchési parvient en quelque sorte à s'engager tout en « se gardant des portes ouvertes », à donner son appui à des politiques tout en les critiquant, bref à parler tout en se refusant souvent de dire quelque chose. Il est possible que cette propension à « prendre distance » soit le propre de tout intellectuel, mais il y a d'autant plus de chances que celle-ci soit grande que l'intellectuel occupe une multiplicité de positions dans le champ intellectuel et universitaire et dans le champ de la haute administration. C'est là une hypothèse que permet de formuler la lecture du témoignage de Jean Bruchési mais dont la vérification exigerait une étude systématique d'un plus grand nombre d'intellectuels québécois.

En regard de l'élaboration d'une sociologie du champ intellectuel québécois, la publication d'ouvrages tel celui de Jean Bruchési apparaît précieuse : il est ainsi possible d'établir qu'avant les années 1950, ce champ intellectuel est relativement peu autonome non seulement par rapport aux champs politique et religieux mais aussi par rapport aux autres champs intellectuels nationaux, en particulier le champ intellectuel français. Pour Bruchési et aussi d'autres intellectuels de sa génération, tout voyage en France est une grande gratification, toute rencontre d'intellectuels français est un « événement » dont le souvenir demeure vivace ; la Seconde Guerre Mondiale apparaît catastrophique puisqu'« il ne pouvait plus escompter recevoir pendant quatre ou cinq ans au moins, de nouvelles de Paris ou de la Belgique »... La fascination qu'exercent sur l'intellectuel québécois francophone les séjours en Europe — le premier livre autobiographique de Jean Bruchési paru en 1957 chez Beauchemin a pour titre *Voyages... Mirages...* — et aussi l'exil dans un des pays européens apparaît un indice de position périphérique du champ intellectuel québécois dans le champ intellectuel international. Pour se convaincre que malgré la mise sur pied d'instances locales de gratification et de légitimation, cette situation n'a pas totalement changé, il suffit de citer les noms d'artistes et d'écrivains québécois contemporains : Pellan, Leduc, Riopelle, Hertel, Robitaille, etc. La parution prochaine du second tome des *Souvenirs à vaincre*, dans lequel Bruchési racontera ses longs séjours à l'étranger en tant qu'ambassadeur, nous permettra peut-être de mieux comprendre l'attrait, pour l'intellectuel québécois francophone, de l'« exil » et d'en trouver quelques explications.

Marcel FOURNIER

Département de sociologie,
Université de Montréal.